

Temps d'inclusion dans la classe

Pour les nouveaux élèves intégrant l'ULIS, les disciplines d'inclusion sont au démarrage de l'année scolaire, l'**Éducation Musicale**, les **Arts Plastiques**, l'**EPS** et l'**Anglais**.

Au fur et à mesure de l'appréciation des potentialités de l'élève et des objectifs prioritaires d'apprentissage reconsidérés lors des ESS, les élèves peuvent rejoindre des cours de **LV2** (Espagnol, Portugais, Chinois), **d'Histoire-Géo/EMC**, **SVT**, **Physique Chimie**, **Technologie** (proposée dès la 5^{ème}.)

Temps de regroupement en ULIS

Les fondamentaux de Mathématiques et de Français sont étudiés pour permettre, selon le rythme et les besoins de chaque élève, de pouvoir :

- ↳ **s'exprimer** à l'oral et **interagir** avec les autres,
- ↳ **lire et comprendre** des consignes/un texte,
- ↳ **produire un écrit** (manuel ou via texteur) et communiquer pour transmettre un message,
- ↳ **compter/énumérer, évaluer/comparer** des mesures et procéder à des **calculs** (manuel ou via calculatrice ou tableur).

Ces compétences à acquérir sont visées pour rejoindre dans les meilleures conditions les disciplines d'inclusion et pouvoir s'intégrer dans une vie sociale future.

Aux travers ces deux disciplines, sont abordées des notions d'Histoire-Géographie, d'enseignement moral et civique (EMC) et de Sciences afin d'entretenir curiosité, argumentation et accès aux ressources numériques.

Des **groupes de besoins** sont définis pour répondre aux objectifs prioritaires de chaque jeune.

Cela favorise des temps de travail commun et des tutorats possibles et variés.

Organisation du dispositif

L'ULIS est coordonnée par une enseignante spécialisée qui dispense des enseignements adaptés et assure l'organisation du dispositif en :

- ↳ **aménageant les EDT** des élèves au regard de leur progression pédagogique,
- ↳ **mutualisant les informations** des interlocuteurs externes (SESSAD, IME/IMP, ITEP ; orthophonie, psychomotricité),
- ↳ **partageant les renseignements collectés** avec les professionnels du collège (Vie scolaire, CPE ; Infirmière, médecin, psychologue et assistante sociale scolaires ; personnels administratifs et de direction), notamment avec l'enseignant référent à la MDPH et les enseignants des classes d'inclusion,
- ↳ **maintenant un lien permanent** avec les familles tout au long de la scolarité et surtout en 3^{ème} (stage d'observation, mini-stages, procédure d'affectation AFFELNET).

Les AESH-co ou individuelle affectées par le PIAL du secteur facilitent les séances d'apprentissage dans les disciplines d'inclusion en :

- ↳ **aidant l'élève à se recentrer** sur la tâche (minimiser les distracteurs et encourager les efforts),
- ↳ **suscitant sa participation orale** pour lui permettre de prendre confiance en lui,
- ↳ **décomposant et reformulant les consignes**, puis en les faisant expliciter par l'élève,
- ↳ **optimisant la faisabilité des exercices**, en agrandissant les documents ou en variant les supports telle une ardoise si l'élève le réclame,
- ↳ **soutenant la prise de note** par l'élève en écrivant dans un premier temps les mots clés,
- ↳ **encourageant à s'appuyer sur des fiches** lors des évaluations adaptées.

Dispositif ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion scolaire



Collège Nelson MANDELA

20 avenue de la Libération BP 10039
33270 FLOIRAC
Tél: 05 56 86 60 44

ce.0332189a@ac-bordeaux.fr
<https://www.collegenelsonmandela.fr/>



L'ULIS du Collège Nelson MANDELA de Floirac existe depuis la rentrée scolaire 2023.

L'ULIS est placée sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale du SDEI 33 (Service Départemental de l'École Inclusive) et de la cheffe d'établissement (Principale du Collège).

Élèves accueillis dans le dispositif

"L'élève n'est plus caractérisé par ses déficits mais par ses besoins, et la préoccupation centrale porte sur les réponses que lui apporte la collectivité."

Les élèves en situation de handicaps,
Martine CARAGLIO (2019)

L'ULIS accueille, à la rentrée 2025, **15 élèves** disposant d'une **notification ULIS** actée par décision médicale de la MDPH suite à une demande émanant des parents.

Les élèves sont orientés dans ce collège par la C.D.O (Commission Départementale d'Orientation) de la DSDEN 33 et sont inscrits dans une classe de référence proche de leur classe d'âge.

Ces 2 filles et 13 garçons font partie de l'effectif de leur classe d'inscription, répartis ainsi :

4 élèves inscrits en classes de 6^{ème} ;

6 élèves inscrits en classes de 5^{ème} ;

5 élèves inscrits en classes de 4^{ème}.

Le Projet de l'ULIS s'inscrit dans le Projet d'Établissement et les élèves :

✎ **participent** aux activités et sorties proposées dans l'établissement.

✎ **s'engagent** dans une démarche d'apprentissage pour valider un maximum de compétences du socle commun recensées dans le LSU (Livret Scolaire Unique) et de certifications (Savoir Nager, ASSR1 et 2, EducFi, PIX, Ev@lang, CFG, DNB).

✎ **bénéficient** comme tout collégien pendant 4 ans, de l'accès aux parcours CITOYEN, AVENIR via l'accompagnement à l'orientation post 3^{ème}, Éducation Artistique et Culturelle (EAC), SANTÉ.



Fonctionnement et objectifs du dispositif

L'animation pédagogique proposée aux élèves de l'ULIS repose sur l'alternance de rythmes, lieux et groupes traduit par un **emploi du temps personnel**.

Après un temps d'observation, cet EDT évolue pour les nouveaux arrivants afin de leur permettre de suivre plus de disciplines en classe d'inclusion, en plus des temps de regroupement en ULIS :

Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
08h15				08h15	
09h10				09h10	
09h10	Mathématiques	ULIS		09h10	
10h05				10h05	
10h25	ULIS			10h25	
11h30	Mathématiques	ULIS		11h30	
11h30				11h30	
11h30	Mathématiques	ULIS		11h30	
12h15				12h15	
13h00				13h00	
13h05				13h05	
13h05				13h05	
14h00				14h00	
14h00				14h00	
15h05				15h05	
16h00				16h00	
16h00				16h00	
16h55				16h55	

Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
08h15				08h15	
09h10				09h10	
09h10	Mathématiques	ULIS		09h10	
10h05				10h05	
10h25	ULIS			10h25	
11h30	Mathématiques	ULIS		11h30	
11h30				11h30	
11h30	Mathématiques	ULIS		11h30	
12h15				12h15	
13h00				13h00	
13h05				13h05	
13h05				13h05	
14h00				14h00	
14h00				14h00	
15h05				15h05	
16h00				16h00	
16h00				16h00	
16h55				16h55	

Les inclusions ont pour but de **développer des compétences sociales et scolaires** des élèves. Chaque inclusion est précédée d'une présentation du jeune et de son projet aux professeurs principal et professeur de la discipline.

Une **fiche de liaison** présente ses points d'appuis, difficultés, aménagements possibles, besoins et objectifs d'apprentissage.

A leur rythme, les élèves valident des compétences de cycle 2 (apprentissage fondamentaux), de cycle 3 (consolidation des apprentissages) pour prétendre à une première certification, le **CFG** (Certificat de Formation Générale).

Ces compétences, ainsi que des stages en milieu professionnels en 3^{ème} et des mini-stages dans des lycées professionnels alentours, vont permettre au jeune et à sa famille de se projeter dans des formations spécifiques, notamment en **CAP (Certificat d'Aptitudes Professionnelles)**, réalisables en lycée pro, IM Pro, EREA, MFR ou CFA.